

**AMNESTY INTERNATIONAL
PRESS RELEASE**

AI Index: PRE 01/101/2008
01 April 2008

Chine. Compte à rebours avant les Jeux olympiques – Il reste peu de temps pour améliorer la situation des droits humains

Amnesty International a appelé les autorités chinoises à mettre immédiatement un terme aux mesures répressives contre les défenseurs chinois des droits humains à Pékin et dans d'autres régions de Chine, ainsi que contre les manifestants au Tibet et dans les régions voisines, à l'occasion du lancement d'un nouveau rapport intitulé *China: The Olympics countdown – crackdown on activists threaten Olympics legacy*.

« *L'approche des Jeux olympiques a accru et non réduit la répression contre les militants* », a déclaré Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International.

À Pékin et dans les environs, les autorités chinoises ont réduit au silence et emprisonné des défenseurs pacifiques des droits humains, lors d'opérations de « nettoyage » en vue des Jeux olympiques. Au Tibet et dans les régions voisines, la répression policière et militaire des manifestations a donné lieu à de graves violations des droits humains ces derniers jours.

« *Ces interventions font douter de la volonté réelle des autorités chinoises d'améliorer, comme elles s'y sont engagées, la situation des droits humains avant les Jeux olympiques* », a ajouté Irene Khan.

« *Jusqu'à maintenant, les Jeux olympiques n'ont pas été un vecteur de réforme. À moins que des mesures urgentes ne soient prises pour redresser la situation, il semble de moins en moins probable que l'héritage des Jeux olympiques en matière de droits humains en Chine sera positif.* »

« *À quatre mois tout juste de l'ouverture des Jeux olympiques, le CIO et les dirigeants du monde entier doivent s'exprimer avec fermeté : ne pas manifester leur préoccupation et ne pas exiger publiquement de changement pourrait être interprété comme une approbation tacite des violations des droits humains perpétrées par les autorités chinoises en préparation des Jeux olympiques.* »

Amnesty International appelle les autorités chinoises à :

- permettre immédiatement aux enquêteurs des Nations unies et à des observateurs indépendants de se rendre au Tibet et dans les régions voisines ;
- mettre fin aux arrestations arbitraires, aux actes d'intimidation et au harcèlement des militants ; - mettre fin aux détentions administratives punitives ;
- autoriser les journalistes à réaliser librement des reportages dans toute la Chine ; - libérer tous les prisonniers d'opinion ;
- réduire le nombre d'infractions passibles de la peine capitale en vue de l'abolition de ce châtiment.

Principaux points du rapport

Les autorités ont eu recours à une force excessive, et parfois meurtrière, pour disperser les manifestants au Tibet et dans les régions voisines. Amnesty International reconnaît qu'il est du devoir des autorités de protéger les personnes et les biens contre les actes de violence, notamment les attaques à caractère ethnique contre des Chinois hans, mais elle rappelle que leurs interventions doivent obéir aux principes de nécessité et de proportionnalité définis dans les normes internationales relatives aux droits humains.

Au vu des nombreux cas de torture et autres mauvais traitements recensés de longue date au Tibet, Amnesty International craint que les détenus tibétains ne soient victimes de coups ou autres violences. Certains risquent d'être condamnés à mort à l'issue de procès inéquitables. L'organisation appelle les autorités à indiquer le nom, le lieu de détention et le statut légal de toutes les personnes arrêtées, et à libérer quiconque serait détenu uniquement pour avoir manifesté de façon pacifique.

La fermeture du Tibet et des régions voisines à tous les médias rend difficile la confirmation des informations en provenance de ces zones et va à l'encontre de la promesse officielle qui avait été faite de donner aux médias une « *liberté complète* » à l'approche des Jeux olympiques.

Le rapport d'Amnesty International décrit le cas de militants des droits humains poursuivis en justice pour avoir dénoncé des violations ou fait un lien entre la défense des droits humains et la tenue des Jeux olympiques à Pékin. Amnesty International demande la remise en liberté sans délai et sans condition des militants pacifiques détenus uniquement pour avoir exprimé leur opinion, parmi lesquels :

- Yang Chunlin, défenseur des droits des paysans, condamné à cinq années d'emprisonnement le 25 mars pour « *incitation à la subversion* » ; il avait été à l'initiative d'une campagne sous le mot d'ordre Nous voulons les droits humains, pas les Jeux olympiques. Torturé par des policiers lors de sa détention, il se serait vu refuser la possibilité de soulever ce point devant le tribunal ;
- Hu Jia, militant basé à Pékin jugé le 18 mars pour « *incitation à la subversion* » en raison de ses activités de défense des droits humains, après de nombreux mois « d'assignation à résidence » très surveillée. Son épouse, Zeng Jinyan, est maintenue sous étroite surveillance policière chez elle, avec leur nouveau-né.

L'opération de « *nettoyage* » avant les Jeux olympiques s'est aussi traduite par l'arrestation de milliers de pétitionnaires à Pékin, dont un grand nombre ont été renvoyés dans leurs provinces d'origine. De telles mesures rappellent le système de « *détention et rapatriement* » des migrants internes, pratique abolie en 2003 en grande fanfare, ce qui avait alors été salué en Chine comme un pas important pour les droits humains. Certains pétitionnaires ont été envoyés en « *rééducation par le travail* » - autre système abusif de détention sans jugement à l'ordre du jour du programme de réforme de la Chine depuis des années.

La nouvelle réglementation mise en place l'année dernière pour que les journalistes étrangers en Chine jouissent d'une plus grande liberté n'a pas été respectée au Tibet, et plusieurs journalistes ont été empêchés de faire des reportages sur des sujets sensibles à Pékin et dans d'autres régions de Chine. Dans le même temps, les médias locaux sont toujours soumis à de sévères restrictions et la censure sur Internet s'est accrue, les sites web d'actualités consacrés au VIH/sida faisant partie des sites les plus récemment pris pour cibles à Pékin. Selon certaines informations, les contrôles auraient été étendus aux messages SMS échangés à Pékin.

Dans son rapport, Amnesty International salue l'annonce par les autorités d'une diminution significative du nombre de condamnations à mort et d'exécutions en 2007 grâce à la réintroduction du contrôle des condamnations par la Cour populaire suprême, tout en demandant une fois encore aux autorités de confirmer ces affirmations en rendant publique l'intégralité des données sur la peine de mort en Chine.